



ASSOCIATION EAU TOURAINE
5 RUE DES PERVENCHES
37 300 JOUÉ-LÈS-TOURS

Juillet 2021

eau-touraine@laposte.net
<https://www.eau-touraine.fr/>

PÉTITION POUR UNE GESTION DE L'EAU DANS UN GRAND SERVICE EN RÉGIE PUBLIQUE SUR TOUT LE TERRITOIRE DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

La compétence Eau potable a été prise par la Métropole en janvier 2017, l'assainissement étant de sa responsabilité depuis 2000.

Concernant l'eau potable, les modes de gestion ont été repris tels qu'ils avaient été votés antérieurement par les communes :

- Régie métropolitaine pour 6 communes : Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin, La Membrolle, Saint-Genouph.
- Gestion privée en Délégation de Service Public (DSP) pour 16 communes (Véolia).

En 2022, les contrats de DSP de Ballan-Miré (2021 reporté en 2022), Savonnières, Villandry, Druye, Rochecorbon, Parçay-Meslay arrivent à échéance.

Nous avons démontré depuis longtemps que l'eau est un bien commun qui doit être géré dans une régie publique.

Sur la Métropole, la régie existante a les capacités d'intégrer ces communes. Pourquoi depuis 4 ans, cette décision logique n'a-t-elle pas été prise?

C'est pourquoi nous lançons une pétition afin de créer enfin cette grande régie de l'eau sur l'ensemble des communes.

NOM PRÉNOM	Adresse	Signature ou mail